

N°	MOIS	ANNEE
04	MAI	2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI**

L'an Deux mille vingt, le 25 mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séances ordinaire, à la salle des Fêtes Chemin aux Bœufs à huit Clos, vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 et retransmis en vidéo sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.

Étaient présents : M. BERTHON, M. BLONDEAU, M. CAPELLE, Mme CLÉMENCE, Mme COURREGÉ, M. DE LAROCHE, Mme GADRAS, Mme GIMENO, M. JAMOT, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC, Mme PATIN, Mme SCHMIT.

Nombre de membres élus	15	Quorum	6
Nombre de membres présents	15	Date de la convocation	18 mai 2020
Nombre de membres votants	15	Date de l'affichage	18 mai 2020

Objet : Election des Adjoints :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection du Maire par délibération du conseil municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 mai 2020 fixant le nombre d'adjoints au maire à Quatre,

Madame le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote :

Election du Premier Adjoint,

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15

A obtenu :

M. CAPELLE 15 voix,

Election du Deuxième Adjoint.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15

A obtenu :

Mme PATIN Karine 15 voix

Election du Troisième Adjoint.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15

A obtenu :

M. JAMOT Gérard 15 voix

Election du Quatrième Adjoint.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15

A obtenu :

M. BERTHON Pierre-Emmanuel 15 voix,

Par conséquent, les intéressés ayant déclarés accepter d'exercer ces fonctions,

Le Conseil municipal :

Proclame, élus à la majorité absolue :

M. CAPELLE : 1er Adjoint
Mme PATIN : 2ème Adjoint
M. JAMOT : 3ème Adjoint
M. BERTHON : 4ème Adjoint

Dit que la délibération sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet et M. le Comptable du Trésor de Montfort-l'Amaury.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON